

# Colloque de Metz

## *Concordat et Laïcité*

### Communication de Christian Eyschen

## *Le Tourisme pastoral au service de l'Évangélisation chrétienne*

Chers amis, chers camarades,

Le concordat existe, je l'ai rencontré en Alsace-Moselle. Oui, mais il existe aussi des concordats larvés qui n'osent pas dire leur nom. Notre ami et camarade **Paul Klein** a été chargé par les organisateurs de ce colloque de vous parler du **Statut d'exception cléricale d'Alsace-Moselle**, dont il est un grand spécialiste. Il me revenait de vous parler de ce que les Alsaciens appellent la *France de l'Intérieur*.

L'actualité est marquée par l'action, notamment juridique, de la Libre Pensée en défense de la laïcité. Contre les crèches catholiques dans les bâtiments de la République, contre les statuts de la *Vierge Marie* sur les places publiques, contre les croix à l'entrée des nouveaux cimetières, et bien sûr, *the last but not the least*, la croix gigantesques au-dessus de la statue de **Jean-Paul II** à Ploërmel.

Y-a-t-il un hasard entre tous ces faits ? *Que nenni, maraud*, pourrait— on répondre. C'est la volonté de l'Église catholique de cléricaiser à nouveau l'espace public pour mieux influencer les institutions. La religion ne doit plus être une affaire privée.

Voici ce qu'en dit le Président de la **Conférence des Evêques de France**, **Georges Pontier**, archevêque de Marseille, le 3 novembre 2017 à Lourdes : « *Ce qui doit fonder l'exercice du pouvoir, c'est, disions-nous, le politique, la recherche du bien commun et de l'intérêt général qui doit trouver son fondement dans un véritable débat sur des valeurs et des orientations partagées. Ce débat, nous voulons y participer. Certains nous en refusent le droit, convaincus que la place des religions doit rester dans les limites closes des maisons et des célébrations culturelles. Nous ne le pensons pas. La société est faite de citoyens aux diverses convictions dont certaines sont religieuses. Ils n'en sont pas moins des citoyens loyaux, cherchant le bien de tous et de chacun. Nous nous réjouissons de la part que les membres de nos communautés prennent en bien des domaines, dans celui de l'enseignement, de la santé, de la solidarité, de l'accueil des plus fragiles, de la défense de la vie, de la famille et des droits de l'homme, de la recherche de la paix....*

*Dans quelques mois sera lancé le chantier de la révision des lois de bioéthique, et peut être de la loi sur la fin de vie. Cela donnera lieu à des débats importants. Ces débats seront féconds à la mesure de la qualité du dialogue, qui présidera aux échanges. Si les progrès de la science nécessitent de réfléchir à des faits nouveaux, la réflexion ne peut se contenter des acquis scientifiques : elle doit aussi et surtout s'enrichir de la conception raisonnable que chacun se fait de la personne humaine et de sa dignité. Elle doit dépasser le seul objectif d'aller de révision en révision pour obtenir ce que l'on veut imposer.*

*Pour notre part, nous nous réjouissons de voir que du temps sera accordé pour ces débats. Nous nous y engagerons avec toute la force de la raison humaine, soutenus par des experts. Nous voulons rappeler que la dignité de la personne humaine, de sa conception à sa mort naturelle, est inaliénable. C'est d'ailleurs une des raisons qui pousse l'Église à proscrire radicalement la peine de mort, comme vient de le déclarer le pape François. **Nul ne peut prendre la place de Dieu !** Si nous comprenons l'apport bénéfique des progrès scientifiques, nous souhaitons qu'ils ne deviennent pas immédiatement la source incontestée de soi-disant droits nouveaux. Il y va du juste respect de chacun. »*

On ne saurait mieux dire, dans un langage certes un peu jésuitique, que l'objectif est de cléricaiser à nouveau la société, les institutions, les consciences, les sciences et la médecine. La religion doit guider à nouveau le monde. **D'où la nécessité de commencer à reconquérir l'espace public par l'affichage de signes et emblèmes religieux.**

Le point de départ de la volonté de cléricaiser à nouveau l'espace public ne date pas de 2 000 ans, comme de « *bonnes âmes* » nous le prêchent partout, mais de la prière du 15 août 2012 où le cardinal **André Vingt-Trois** a appelé les catholiques à faire pression sur les **Elus de la République** pour qu'ils suivent les préceptes de l'Eglise catholique :

« *1. En ces temps de crise économique, beaucoup de nos concitoyens sont victimes de restrictions diverses et voient l'avenir avec inquiétude ; prions pour celles et ceux qui ont des pouvoirs de décision dans ce domaine et demandons à Dieu qu'il nous rende plus généreux encore dans la solidarité avec nos semblables.*

*2. Pour celles et ceux qui ont été récemment élus pour légiférer et gouverner ; que leur sens du bien commun de la société l'emporte sur les requêtes particulières et qu'ils aient la force de suivre les indications de leur conscience. »*

C'est à ce moment-là que la décision de cléricaiser à nouveau la société et les institutions a été prise et que la question de la présence des signes religieux dans l'espace public a commencé à être posée.

Un autre volet est de saouler littéralement l'opinion publique sur les prétendues « *racines chrétiennes* » de la France. Outre que ce débat nous fatigue un peu, on ne juge jamais un arbre à ses racines, mais à son feuillage et à ses fruits, faut-il rappeler que si vous avez les racines bien plantées dans la terre, vous faite du sur-place et n'avancerez jamais ?

Par ailleurs, on voudrait nous vendre que les racines commencent au baptême de **Clovis** et s'arrêtent à la **Révolution française**. Oubliés ainsi les milliers d'années de cultures celte, gauloise, grecque, romaine et oubliées aussi la Démocratie, la République, la laïcité. Du propre aveu des cléricaux, leurs « *racines* » ne sont qu'une parenthèse dans l'Histoire, rien avant Clovis, rien après Louis XVI. Quant au judéo-christianisme, c'est une invention pure et simple, il n'y a jamais eu de fusion entre les deux, mais répression et extermination de l'un par l'autre. C'est le christianisme qui a fourbi les armes pratiques et théoriques de l'antisémitisme.

Un autre instrument de cette reconquête cléricale est aussi la question du tourisme. Ainsi, en 2001, le Vatican a produit un document intitulé « **Orientations pour la Pastorale du Tourisme** ». Voici son introduction : « *1. L'Eglise a exprimé son attention pastorale à l'égard du phénomène touristique en 1969 à travers le Directoire **Peregrinans in terra**. Le tourisme se présentait alors comme une plate-forme offrant de nombreuses possibilités pour le progrès des personnes et des peuples. Cependant, dès cette époque, l'Eglise se montrait vigilante par rapport à certains dangers qui pouvaient dériver d'une pratique du tourisme ne tenant pas suffisamment compte des critères moraux.*

*Avec le temps, le tourisme a connu une forte évolution, touchant des millions de personnes et se transformant par de nombreux aspects en un des principaux vecteurs de l'activité économique. L'expansion de l'activité touristique a bénéficié à de nombreuses personnes et à des pays entiers mais, en même temps, elle s'est souvent révélée source de dégradation de la nature et des personnes elles-mêmes. L'effort pastoral de l'Eglise a accompagné cette évolution. Suivant les indications du Directoire **Peregrinans in terra** et les autres indications du Saint-Père, de nombreux évêques, prêtres, religieux et laïcs (militants catholiques sans soutane. NDLR) se sont engagés dans un travail pastoral créatif et constant **pour imprégner de sens chrétien cette dimension de la vie humaine**. Au cours de cette décennie, bien des chrétiens ont acquis une vision plus complète du tourisme, découvrant ses aspects positifs et négatifs.*

*Pour de nombreuses communautés ecclésiales, le phénomène du tourisme a cessé d'être une réalité marginale ou un motif de dérangement de la vie ordinaire, **pour se transformer en une occasion d'évangélisation et de communion**. Le tourisme pourrait devenir « un facteur d'une importance fondamentale dans l'édification d'un monde ouvert à la coopération entre tous, grâce à la*

connaissance réciproque et à l'approche directe de réalités diverses». Les diocèses et les Conférences épiscopales se sont d'ailleurs donnés des structures pastorales adéquates, selon les exigences de chaque lieu. Ce document, qui recueille toutes les exigences et les indications valables de **Peregrinans in terra**, ainsi que les expériences des diverses Eglises locales, se propose de fournir une réflexion et des critères pastoraux sur le tourisme, en réponse aux nouvelles circonstances.

2. Le tourisme actuel est un fait social et économique aux multiples dimensions, qui peut impliquer les personnes de diverses façons. On compte chaque année des centaines de millions de touristes internationaux ou à l'intérieur de leur pays. En outre, des millions de gens sont concernés par le phénomène touristique comme travailleurs, promoteurs et agents du tourisme ; d'autres sont employés dans des activités auxiliaires ou, plus simplement, résident dans des localités touristiques. La pastorale du tourisme s'adresse à toutes ces catégories de personnes. Les destinataires de ce document sont les évêques qui, dans le cadre de leurs Eglises, animent et dirigent l'action pastorale. Le document s'adresse aussi aux prêtres, aux religieux et aux religieuses ; il interpelle aussi les laïcs, appelés à exercer leur activité d'évangélisation dans ce domaine spécifique de la réalité sociale et séculière.

**A ces destinataires, chacun selon son propre rôle, il revient d'imprégner le tourisme des valeurs humaines et chrétiennes proclamées par l'Évangile de Jésus-Christ. »**

Il ne s'agit donc pas seulement de donner un cadre spirituel aux chrétiens qui sont impliqués, d'une manière ou d'une autre, dans le tourisme. Non, il s'agit d'utiliser le tourisme pour une ré-évangélisation.

Tous les aspects doivent être utilisés pour faire passer le message de l'Église. Ainsi, le document poursuit : « Une meilleure conscience écologique est en train de transformer les relations de l'homme avec la nature. A l'exemple de **saint François d'Assise**, l'homme doit s'habituer à voir en chaque chose de la création un frère et une sœur pour pouvoir remonter au Créateur et dire : « Loué sois-tu, mon Seigneur, avec toute ta création ».

Au passage, l'Église n'oublie pas sa mission de maintien de l'exploitation et de soumission au capitalisme : « 13. Une compréhension correcte des structures du tourisme actuel, ne peut pas ne pas mentionner son rapport avec le processus de mondialisation de l'économie. En effet, le tourisme présente dans sa nature des éléments qui ont été à l'origine de la mondialisation et qui l'accélèrent aujourd'hui. L'ouverture des frontières aux personnes et aux entreprises, l'homogénéisation législative et économique ont toujours favorisé le tourisme qui pourrait être présenté comme **la face captivante de la mondialisation**, en raison de son ouverture aux cultures et à sa capacité à susciter le dialogue et la vie en commun....

La mondialisation, a priori, n'est ni bonne ni mauvaise. Elle sera ce que les personnes en feront. Aucun système n'est une fin en soi et il est nécessaire d'insister sur le fait que la mondialisation, comme tout autre système, doit être au service de **la personne humaine, de la solidarité et du bien commun** ». En bref, le capitalisme doit s'arrimer à l'Église catholique et à sa **Doctrin sociale** (personne humaine, bien commun, etc..) pour continuer à avancer.

Ainsi, le document pontifical lève le voile : « 25. Le tourisme, comme nous l'avons déjà souligné, représente un chapitre très important de l'économie mondiale et constitue un réseau d'activités qui se développent aujourd'hui dans le cadre des structures d'une économie de marché engagée dans un processus de mondialisation. En conséquence, un objectif fondamental de la pastorale du tourisme sera de faire en sorte que **l'ensemble de ce secteur soit compris et éclairé par la Doctrin sociale de l'Église.** »

Pour cela, il faut clériciser le tourisme : « Le temps consacré au tourisme ne peut en aucune façon être exclu de l'histoire d'amour incessante où Dieu visite l'homme et le fait participer à sa gloire. Plus encore, une perception attentive des valeurs qui peuvent se manifester en pratiquant le tourisme suggère la possibilité de comprendre plus intensément plusieurs aspects centraux de l'histoire du Salut.

Dans la pratique du tourisme, le chrétien est invité à renouveler d'une manière spéciale l'action de grâce pour le don de la Création, où resplendit la beauté du Créateur, pour le don de la liberté pascale, qui le rend

solidaire de tous ses frères dans le **Christ Seigneur**, et pour le don de la fête par lequel l'**Esprit Saint** l'introduit dans la patrie définitive, désir et but de son pèlerinage en ce monde. C'est cette dimension « eucharistique » qui doit faire du tourisme un temps de contemplation, de rencontre et de joie partagée dans le Seigneur « à la louange de sa gloire »

L'instrument de cette nouvelle évangélisation est bien sûr l'Église elle-même : « **18.** Le monde du tourisme constitue une réalité diffuse et multiforme qui exige une attention pastorale spécifique. L'objectif central de la pastorale du tourisme est de susciter les conditions optimales qui aident le chrétien à vivre le tourisme comme un moment de grâce et de salut. **Le tourisme peut être considéré, sans aucun doute, comme un de ces nouveaux aréopages d'évangélisation, un de ces « vastes domaines de la civilisation contemporaine et de la culture, de la politique et de l'économie », où le chrétien est appelé à vivre sa foi et sa vocation missionnaire.**

**Cet objectif global indique que la pastorale du tourisme doit être incluse dans l'ensemble des tâches pastorales de l'Église.** Par conséquent, la pastorale du tourisme doit s'inscrire de façon organique dans la pastorale ordinaire et être coordonnée avec les autres secteurs, comme la famille, l'école, les jeunes, la promotion sociale, la gestion des biens culturels et l'œcuménisme. »

Il faut donc utiliser le patrimoine pour rappeler aux individus que tout cela est dû à Dieu et à l'Église : « **20.** Dans le tourisme, le chrétien, tant celui qui fait partie d'une communauté d'accueil que le touriste lui-même, est appelé à témoigner de sa foi et à redécouvrir une occasion de vivre la vocation missionnaire qui est la base de ses droits et devoirs de chrétien.

Surtout dans les lieux de forte concentration touristique, la communauté chrétienne doit prendre conscience qu'elle est « par nature missionnaire » et annoncer l'Évangile avec courage, générosité et respect, en dénonçant les injustices et en offrant des chemins d'espérance, même si la durée du séjour du touriste est relativement brève et sa capacité d'attention conditionnée par diverses circonstances.

Dans ce contexte tous les éléments qui forment le patrimoine religieux, culturel et artistique de la communauté locale acquièrent un relief particulier. Les monuments, les œuvres d'art et toutes les manifestations culturelles ou inhérentes à sa tradition, doivent être proposés au visiteur sous une forme qui rende visible leur lien avec la vie quotidienne de la communauté. La communauté approfondira de la sorte son passé, se le réappropriera et se sentira encouragée dans son désir d'avancer vers l'avenir en fidélité au Seigneur.

Et pour être plus précis encore, le document du Vatican explique : « **21.** Une autre occasion particulièrement importante, où l'accueil des visiteurs doit être très soigneusement préparé, concerne les lieux particulièrement significatifs sur le plan religieux, qui font partie des destinations proposées aujourd'hui aux touristes. Parmi ces lieux se distinguent les sanctuaires, destinations des pèlerinages chrétiens, où accourent aussi en grand nombre les touristes, soit pour des motifs culturels, soit pour des temps de repos et d'attrait religieux. Dans un monde toujours plus sécularisé, dominé par le sens de l'immédiat et du matériel, ces visites peuvent être **le signe du désir d'un retour à Dieu.** Aussi, les sanctuaires auront soin d'offrir un accueil adapté à ces visiteurs, qui les aide à reconnaître le sens de leur démarche et à comprendre le but auquel ils sont appelés.

Cet accueil, par les moyens mis en œuvre, sera certainement différent de celui qui est réservé aux pèlerins. Les exigences du respect dû à l'identité du lieu étant sauves, on évitera toute forme d'exclusion ou de marginalisation à l'égard des visiteurs. Le meilleur service que l'on puisse offrir pour les conduire à réfléchir sur leurs sentiments religieux sera de leur expliquer la nature religieuse du lieu et le sens du pèlerinage qu'on y accomplit.

En d'autres occasions, le lieu religieux est visité pour sa haute valeur artistique ou historique ; c'est le cas des cathédrales, des églises, des monastères et des abbayes. **L'accueil qui y est offert ne peut se limiter à une information historique ou artistique, même particulièrement soignée, mais doit aussi mettre en évidence leur identité et leur finalité religieuses.** En outre, il conviendra de rappeler que pour bon nombre de touristes ces visites constituent souvent une occasion unique **de connaître la foi chrétienne.** En même temps, il faudra éviter de perturber les célébrations religieuses en cours, en programmant les

*temps de visite en fonction des exigences du culte.* » Nous y voilà enfin : le tourisme religieux est prosélyte et veut pervertir aussi le tourisme des non-croyants.

Bien entendu, l'objectif est aussi d'influencer les institutions par un prosélytisme des intervenants professionnels : « **30**... *Ce service réciproque de l'Eglise et de la société se réalise avant tout par la mission spécifique des laïcs. C'est pourquoi la pastorale du tourisme doit instaurer et encourager une collaboration avec les administrations publiques, les organisations professionnelles et autres associations qui travaillent dans le tourisme, afin que puisse se propager la vision chrétienne des choses et développer « la possibilité implicite d'un nouvel humanisme » dans le tourisme.*

*Guidé par ce principe, le **Saint-Siège** a ouvert une **Mission d'Observation permanente** auprès de l'**Organisation Mondiale du Tourisme**. Depuis 1980, cette Organisation a décrété une **Journée Mondiale du Tourisme**, le 27 septembre de chaque année, et, en 1999, elle a adopté le **Code éthique mondial du tourisme**. Pour sa part, l'Eglise s'unit à la célébration de cette Journée en lui donnant un sens spirituel grâce au message annuel du Pape. **Elle partage aussi les principes d'inspiration du Code mentionné.** » Rien d'étonnant à cela, c'est le Vatican qui l'a inspiré.*

Rien ne doit échapper à la soif d'évangélisation, aussi le Vatican définit les moyens d'y arriver : « **33- 5**... *Promouvoir des programmes de formation pour les guides touristiques, surtout pour ceux qui accompagnent les visites dans des lieux à caractère religieux et pour les élèves des écoles et centres de formation touristique et hôtelière.*

**10. Promouvoir la présence de l'Eglise dans les Salons professionnels du secteur.**

**34-1.** *Offrir une vision chrétienne du tourisme qui conduise les fidèles à vivre cette réalité avec l'engagement de leur foi, de témoignage et avec une attitude missionnaire. Cet objectif sera pris en considération dans la prédication, dans la catéchèse et dans l'usage des moyens de communication sociale. De même, on tâchera de faire en sorte qu'une formation adéquate soit fournie dans les écoles pour faire apprécier les valeurs du tourisme conformes à la dignité et au développement des individus et des peuples.* » C'est-à-dire conforme à la vision et aux objectifs de l'Eglise catholique.

Nos camarades du **Groupe de la Libre Pensée - Universités et Citoyens de Montpellier** - ont engagé une bataille résolue contre une initiative de collectivités territoriales de « *promouvoir le tourisme religieux dans l'Hérault* ». Financée par les fonds publics, cette volonté s'inscrit dans une action du diocèse de Montpellier pour une **Pastorale des Réalités du Tourisme et des Loisirs (PRTL)**.

On peut lire dans la **Charte** de cette opération : « *Le délégué diocésain de la PRTL, avec le prêtre accompagnateur, Constitue une équipe diocésaine la plus représentative possible. Chaque responsable de secteurs sera invité à proposer un interlocuteur disponible et motivé par la mission de l'évangélisation dans le cadre de la PRTL.*

*Le patrimoine religieux dans le Diocèse est très riche. Il est constitué d'édifices religieux de différents styles, des lieux de pèlerinages à la Vierge, de chemins qui mènent vers **Saint Jacques de Compostelle** et vers **Rome**, de chemins des croix. Le terroir, notamment les vignobles et les métiers de la terre, sont aussi une richesse, comme les orgues prestigieux pour des concerts dans divers lieux (cathédrales et églises), les fêtes votives, etc... Il constitue un point d'appui important pour la PRTL.*

*Les visiteurs se font chaque année plus nombreux, et pas seulement en été... Le tourisme évolue. La demande de sens se manifeste de plus en plus. Tout est réuni pour mettre en relation ces deux réalités, Patrimoine et Visiteurs. La PRTL cherchera comment faire correspondre « culture et évangélisation ».*

Cette **Charte** s'inscrit dans la mise en œuvre de la nouvelle évangélisation selon un « projet pastoral centré sur l'essentiel ». Le **Pape François** nous invite à aller de l'avant, à « sortir de son propre confort et avoir le courage de rejoindre toutes les périphéries qui ont besoin de la lumière de l'Évangile. ». Tel est également le but de la dynamique diocésaine : « Mission fraternités ». »

Et c'est ainsi qu'un document commun du **Diocèse de Montpellier** et d'un certain nombre de **collectivités territoriales** a été financé sur les fonds publics pour promouvoir cette « *Pastorale du Tourisme* ». Il s'intitule : « *Nos églises vous accueillent à l'intérieur des terres du département de l'Hérault* ». La puissance publique accompagne ainsi la nouvelle évangélisation.

Il ne s'agit pas pour la **Libre Pensée** de refuser le tourisme, mais de bien mettre en lumière que, sous couvert de tourisme et de patrimoine, on veut nous resservir le retour à la religion dans la société et ainsi, on comprend toute l'importance de combattre contre le retour des signes et emblèmes religieux dans l'espace public. C'est aussi cela le combat pour la défense de la laïcité.

Il faut lutter sur tous les cas de violations de la loi de 1905 pour gagner sur la cause elle-même. Nous ne laisserons rien passer. C'est ainsi que nos camarades de la **Libre Pensée de Savoie** ont écrit au **Maire de Tignes** pour savoir si la municipalité avait contribué à l'érection d'une statue de la Vierge Marie au sommet de la **Grande Sassièrè**. Le Maire a répondu que la commune, en vertu de la loi de 1905, n'avait ni financé, ni aidé à cette manifestation. Et que, de plus, ce n'était pas sur le territoire de la commune. Il y a une véritable résistance des maires pour défendre la laïcité. Il faut les aider à cela.

**C'est ce qui rend aussi furieux contre la Libre Pensée les adeptes de la « Nouvelle évangélisation »**. A l'heure où la Libre Pensée est attaquée de toute part, où ses succès juridiques font dire tant de mensonges à son propos, j'ai souhaité faire cette communication sur la base de citations incontestables. Vous comprendrez aisément pourquoi.

Je vous remercie.